



Info

25 Octobre 2015
Repas des Anciens

24-25 Octobre 2015
Big game Softair

7 Novembre 2015
Manifestation sur le
thème :
« Les Malgrès-nous »
avec projection de
film, débats et
témoignages, à la
salle polyvalente.

8 Novembre 2015
Bourse aux livres et
aux jouets
de 9h à 17h à la
salle polyvalente.
Réservations des
tables avant le
1^{er} Novembre

7-8 Novembre 2015
Mag Feed

22 Novembre 2015
Marché du terroir

1^{er} Décembre 2015
Saint Nicolas

11 Décembre 2015
Gros déchets

12 Décembre 2015
Sainte Barbe

Le Mot du Maire

L'heure de la rentrée a sonné et chacun d'entre nous a repris ses activités. Félicitations à ceux qui ont obtenu un diplôme et décroché une mention. Je souhaite, que vos occupations, qu'elles soient professionnelles, scolaires, bénévoles ou autres, vous apportent la satisfaction que vous espérez. L'été n'est pas toujours synonyme de parenthèse; la preuve dans notre commune, où de nombreux projets ont vu le jour :

- Réfection de la route de la chapelle
- Réfection de la clôture du terrain de Hand Ball
- Réfection de la toiture de la salle Bibliothèque et Déco-Loisirs
- Réfection de la main courante du terrain de foot

Et d'autres ont été élaborés :

-Profitant, de l'opportunité d'être subventionné à hauteur 80% par la région et le FEADER (Fond Européen Agricole pour le Développement Rural), de l'adhésion des communes voisines (Klang et Buding) et de l'acquisition d'un terrain, nous avons décidé la création d'un chemin forestier. Ce chemin est nécessaire pour l'exploitation de nos parcelles forestières, synonyme de ressources futures pour notre commune. Le dossier a été élaboré et déposé; il est maintenant en attente d'acceptation de subvention.

-Acquisition des terrains sans maître : dans le but d'augmenter le patrimoine foncier communal nous avons décidé de démarrer la procédure d'acquisition de tous les terrains en état d'abandon manifeste sur la commune.

Pendant ce temps, le combat contre la loi N.O.T.RE (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) continue. Vous avez certainement observé un bandeau noir sur les panneaux d'entrée des villages, comme à Veckring et Helling. Ceci est une manière de montrer notre mécontentement vis-à-vis de cette réforme territoriale que nous subissons et qui devrait se durcir dans les années à venir (diminution des aides financières et des compétences, allant jusqu'à la suppression des petites communes, relèvement du seuil démographique pour la constitution des intercommunalités....) Qui défendra nos villages si à l'avenir nous n'avons plus de Maire? Qui décidera de nos projets si nous n'avons plus de conseil municipal? Qui payera les frais de fonctionnement et d'investissement de la commune si l'Etat continue à diminuer d'année en année les dotations aux communes? De quel pouvoir disposera encore notre commune, dans les futures décisions que prendront les regroupements d'intercommunalité projetés ?

A nous donc de nous mobiliser pour essayer de stopper cette volonté de laisser mourir les petites communes!

Le Maire
JOST Pascal

La Mairie

Le secrétariat :

Tél : 03 82 82 30 70

Fax : 03 82 82 30 70

Mail : communedeveckring.mairie@sfr.fr

Horaires d'ouverture :

Le lundi de 9h15 à 12h00

Le mardi de 17h00 à 19h30

Le mercredi de 9h15 à 12h00

Le vendredi de 9h15 à 12h00

Les délibérations

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 JUILLET 2015

LOCATION LOGEMENT COMMUNAL SIS 19 GRAND 'RUE

Le conseil municipal décide de louer le logement communal sis 19 Grand'Rue à Veckring à compter du 1^{er} août 2015, pour un loyer mensuel de 600,00 € par mois sans les charges et dit que le montant du loyer sera indexé sur l'indice IRL du 2^{ème} trimestre 2015 soit 125,25.

VENTE TERRAIN A BATIR SIS SECTION 8 PARCELLE 362 AU LIEU-DIT RUE DES CHENES BRULES

Le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'une offre lui a été transmise pour acquérir le terrain à bâtir non viabilisé sis section 8 parcelle 362 au lieu-dit Rue des Chênes Brûlés à Veckring d'une contenance de 3a02ca au prix de 30 000 €. Le Maire rappelle aux membres du conseil municipal la décision qui avait été prise lors de la séance du conseil municipal du 28 octobre 2014 qui fixe le prix de cette parcelle à bâtir non viabilisée à 31 000 €.

Le conseil municipal décide de vendre le terrain à bâtir non viabilisé sis section 8 parcelle 362 au lieu-dit Rue des Chênes Brûlés d'une contenance de 3a02ca au prix de 30 000 € et dit que les frais d'actes notariés et d'enregistrement seront à la charge de l'acquéreur.

VENTE MOTOCULTEUR

Le Maire propose aux membres du conseil municipal de vendre le motoculteur de marque ISEKI de type TXG23FH, année 2007. Le Conseil Municipal autorise le maire à vendre ledit motoculteur par soumission sous enveloppe fermée.

DEMANDE DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE « AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS »

Le conseil municipal décide d'allouer une subvention exceptionnelle d'un montant de 193 €, en faveur de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de VECKRING-HELLING et dit que les crédits sont ouverts au Budget Primitif 2015.

CHOIX DE L'ENTREPRISE «TRAVAUX DE REFECTION DE LA TOITURE BATIMENT COMMUNAL» (SALLE DECO LOISIRS)

Le conseil Municipal décide de confier les travaux de rénovation de la toiture au bâtiment communal (salle déco loisirs) à l'entreprise BRAHMS de LONGEVILLE LES METZ, suivant détail proposé dans le devis établi pour un montant de 14 585,00 € H.T.

CREATION D'UN CHEMIN D'EXPLOITATION FORESTIERE EN PARTENARIAT AVEC LES COMMUNES DE BUDING, KLANG

Le conseil municipal décide de la création d'un chemin d'exploitation forestière en partenariat avec les trois communes sus nommées et dit que la commune de Veckring aura la maîtrise de ce dossier, et choisira le bureau d'études qui sera chargé de ce projet en accord avec les autres communes.

ACHAT TERRAIN EN VUE DE LA CREATION D'UN CHEMIN D'EXPLOITATION FORESTIERE POUR ACCEDER AUX PARCELLES FORESTIERES

Le conseil municipal décide d'acquérir la parcelle pour un montant de 1 000 € et dit que les frais d'actes notariés et d'enregistrement seront à la charge de la commune.

ACCEPTATION DEVIS ETUDE DE FAISABILITE POUR LA CREATION D'UN CHEMIN D'EXPLOITATION QUI DESSERVIRA LES PARCELLES FORESTIERES DE VECKRING, BUDING, KLANG

Le conseil municipal décide de retenir la proposition de prestation de service faite par BEA EST de METZ, suivant détail proposé dans le devis établi en date du 16 juillet 2015 pour un montant de 2 000 € H.T. et dit que le montant de la facture sera réparti entre les communes.

Les délibérations

DEMANDE DE SUBVENTION A LA REGION LORRAINE AU TITRE DU FEDER POUR LA CREATION D'UN CHEMIN D'EXPLOITATION QUI DESSERVIRA LES PARCELLES FORESTIERES DE VECKRING, BUDING, KLANG

Le conseil municipal décide de la création d'un chemin d'exploitation forestière et sollicite une subvention de la Région Lorraine au titre du FEDER. Le conseil municipal dit que le coût de ce projet sera déterminé par le bureau d'Etude BEA EST de METZ et charge le bureau d'Etudes BEA EST de préparer et de présenter le dossier de subvention.

ACHAT D'UN APPAREIL AUDITIF « MISE AUX NORMES ACCESSIBILITE DES ERP »

Le conseil municipal décide de l'achat d'un accueil Loophear 101 pour tous, suivant détail proposé dans le devis établi en date du 16 juillet 2015 par la société SURDICITE de DARDILLY pour un montant de 179,00 € H.T.

TRAVAUX MAIN COURANTE ET FILETS PARE BALLONS AU TERRAIN DE FOOTBALL

Le conseil municipal décide de confier les travaux d'installation de la main courante et des filets pare ballons au terrain de football à l'entreprise EURO PAYSAGE de DALSTEIN, suivant détail proposé dans le devis établi en date du 05 mai 2015 d'un montant de 11 520,00 € H.T.

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 SEPTEMBRE 2015

DELIBERATION POUR FINALISER LE DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION A LA REGION POUR LE CHEMIN FORESTIER

Le conseil municipal décide de réaliser cette route forestière sur le chemin rural et forestier menant aux parcelles forestières de VECKRING – KLANG – ELZING (Commune de BUDING), pour un montant de 514 140 € HT, en partenariat avec les communes susnommées et autorise la commune de VECKRING à gérer ce dossier en collaboration avec le bureau d'études B.E.A. chargé de préparer et de présenter le dossier de demande de subvention. Le conseil municipal accepte la participation financière communale à hauteur de 50% des frais engagés et dit que l'entretien de ce chemin sera à la charge des trois communes. Le conseil municipal approuve que seule la commune de VECKRING soit en relation avec l'administration. En outre, elle sera la seule habilitée à recevoir l'aide financière sollicitée, ainsi qu'à répartir la charge restante sur les trois communes concernées en fonction du pourcentage de participation défini pour chaque commune.

DEMANDE DE SUBVENTION POUR LA CREATION D'UNE ROUTE FORESTIERE AVEC PLACE DE DEPOT ET DE RETOURNEMENT D'EQUIPEMENT FORESTIER

Le conseil Municipal approuve le projet qui lui a été présenté, notamment son plan de financement et les engagements juridiques et techniques joints à cette délibération, et sollicite l'octroi d'une aide publique d'un montant de :

- montant des travaux 514 140 € HT x 80 % = 411 312 € (maîtrise d'œuvre incluse).

Le conseil municipal dit que la localisation et la description des travaux sont précisées dans l'imprimé de demande de subvention, et s'engage à ne pas solliciter d'autres aides publiques, le taux maximum autorisé de 80% d'aides publiques étant atteint. Le solde sera autofinancé grâce à des emprunts : (50% de la somme restante), 102 828 € HT, TVA 25 707 € (5% de TVA non récupérable), soit 128 535 € TTC. Le conseil municipal désigne l'ONF comme maître d'œuvre.

DEMANDE DE SUBVENTION ASSOCIATION AMIFORT

Le conseil municipal, par 10 voix pour, 1 abstention, vote une subvention de 200 € et dit que les crédits sont ouverts au Budget Primitif 2015.

Les délibérations

PROGRAMME DES TRAVAUX D'EXPLOITATION EN FORET COMMUNALE – ETAT DE PREVISION DES COUPES POUR L'EXERCICE 2016

Le conseil municipal approuve le programme des travaux d'exploitation pour l'exercice 2016, dans les parcelles forestières 17 – 19 – 20, et accepte les dépenses et les recettes afférentes au programme d'exploitation susvisé.

BIENS SANS MAITRE

Le conseil municipal autorise le Maire à demander la délivrance d'extraits des registres de l'enregistrement et des déclarations de succession déposées dans le cadre des recherches relatives à la dévolution des biens immobiliers sans maîtres mentionnés à l'article 713 du Code Civil.

TRAVAUX SUPPLEMENTAIRES SUR MAIN COURANTE DU TERRAIN DE FOOTBALL

Le conseil municipal modifie en partie le devis établi par EURO PAYSAGE de DALSTEIN, et accepté en séance du conseil municipal du 28/07/2015, et accepte le devis des travaux supplémentaires susvisés, à hauteur de 1 481 € HT, portant le devis initial de 11 520 € HT à 12 981.50 € HT.

TRAVAUX DE MISE EN CONFORMITE DE L'INSTALLATION ELECTRIQUE DE L'APPARTEMENT COMMUNAL SITUE AU DESSUS DE LA MAIRIE

Le conseil municipal accepte le devis établi par l'entreprise CTE SERGE de MONDELANGE, pour travaux de mise en sécurité de l'installation électrique de l'appartement communal de la Mairie, pour un montant de 1 064.50 € HT.

Etat civil

Les mariages

Elisabeth BATUTADI & André JADIN
12 Septembre 2015

Les noces d'or



Fatma & El hadg TRIKI
22 Septembre 2015

Les évènements

SPECTACLE DE DANSE ORIENTALE



Créée par Mme Philippe cette session apporte découverte et bonheur aux enfants. Accompagnées de leur professeur, nos enfants nous ont donné une superbe représentation dans une ambiance qui nous a emmenés au « Pays des Mille et une Nuits ».



FÊTE DU 14 JUILLET



Organisée par le comité des fêtes, lors d'une très belle soirée d'été. Nous avons pu nous restaurer, danser et apprécier le feu d'artifice offert par la municipalité et tiré par Matthieu Schmitt.



FETE DU 15 AOÛT



Malgré un temps pluvieux, le conseil de fabrique avec la communauté de paroisses Saint Maximilien Kolbe ont organisé comme chaque année, le 15 août, la fête mariale avec sa procession autour de la chapelle du Hackenberg.

40^{ème} ANNIVERSAIRE AMIFORT



Le 12 et le 13 septembre, l'association Amifort a fêté ses 40 ans d'existence ; de nombreuses personnalités étaient présentes : le Secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants et de la Mémoire, le Sous Préfet, Mme la Conseillère Régionale, Madame la Conseillère Départementale et Vice Présidente au tourisme, Mr le Président de la Communauté de Commune, le Maire de Veckring avec ses collègues des alentours, des représentants de l'armée, de la gendarmerie et des pompiers, les anciens bénévoles de l'associations...

RAMASSAGE D'AUTOMNE



Les élèves de Veckring du Regroupement Scolaire Intercommunal de Kédange et les élèves de l'école maternelle



est ouverte
130 à 17h,
li du mois
11h30.
ans l'ancien
rue du stade
ing.
e fait pour
re au prix
ersonne
amille.
z des livres
dolescents,
nsi que
sinées, des
vres mangas,
orraine etc...
s livres et si
emps libre,
si rejoindre
névoles qui
de son
ment.

elle de
adastrale
riétaires

s fonciers
que Mr
ng, agent
iera de
imune au
nois
nbre 2015
aux mises
es de la
cadastrale
ur du plan
ce cadre il
déplacer
u territoire
prendre
ac les
és.

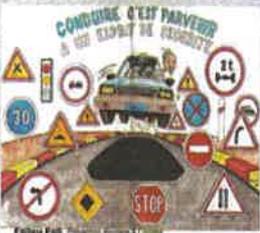
Les évènements

REMERCIEMENT



Un grand MERCI à Christiane Bellootto pour s'être occupé quotidiennement et bénévolement des fleurs se trouvant devant la Mairie (arrosage, taille...).

ACTES DE CIVISME



DEPART DE LA DIRECTRICE DE L'ECOLE MATERNEL



Le 2 juillet dernier, les parents d'élèves et la municipalité organisaient un goûter pour le départ de la maîtresse de l'école maternelle. En effet Mme Leclaire a été affectée à un autre poste à son grand regret ainsi que celui des parents. Ce fût l'occasion de la remercier pour la qualité de son travail fournit dans notre école.

CEREMONIE DE COMMEMORATION



Samedi 4 juillet, notre commune a réceptionné son drapeau commémoratif, financé par les habitants, les entreprises et les élus de la commune. Le drapeau fût béni par l'abbé Joël Prinnet lors de la messe organisée pour cette évènement, puis remis à sa marraine Mme Laurette PRATI accompagnée de deux petites Lorraine. Décoré de la Légion d'Honneur, de la Médaille Militaire, de la Croix de la Valeur Militaire avec citation Ordre Régiment, de la Croix du combattant agrafe Afrique du Nord, de la croix du combattant AFN, de la médaille commémorative AFN agrafe Algérie, de la Médaille des Engagés Volontaires, de la Médaille de Bronze du Mérite UNC et de l'insigne porte drapeau de l'office national des AC de Moselle, Monsieur El Hadj TRIKI était tout dévoué à être le porte drapeau de notre commune. Se fût aussi l'occasion de remettre l'insigne d'honneur de porte drapeau à Monsieur Jean-Claude JADIN de la section UNC de Metzervisse. L'occasion de se souvenir qu'il y a 75 ans, les soldats du Hackenberg étaient obligés de se rendre sur ordre du général Weygand. Nous avons pu assister à un très beau défilé comprenant un détachement de soldats en uniformes de 1940, des véhicules d'époque, les portes drapeaux, de la musique Ecossaise, les sapeurs pompiers.

LOTO



Très belle réussite pour cette première activité organisée par l'association de la Gymnastique. Environ 80 participants novices et habitués ont été satisfaits de cet évènement. L'association remercie les commerçants pour leur participation.